

# L'accompagnement en UHR (Unité d'Hébergement Renforcée)

Mise à jour 05/2024

Réf RPFAN03A



Les UHR hébergent des résidents souffrant de symptômes psycho-comportementaux sévères. Ces derniers sont lourds de conséquences à la fois pour la personne elle-même mais aussi pour son entourage qu'il s'agisse des autres résidents, des proches, mais aussi des professionnels.

Le plan maladies neuro-dégénératives (PMND) 2014-2019, prévoit ainsi la poursuite du déploiement de l'accueil en UHR. Le parcours du résident accueilli en UHR comprend trois étapes que sont l'admission, le séjour et la sortie. Ces éléments doivent être inscrits dans le projet d'établissement et dans le projet personnalisé. La formation vise à développer les compétences du personnel en vue améliorer la qualité d'accompagnement de ces résidents, hébergés en Ehpad et admis en UHR.

## Objectifs de la formation

- ☞ Découvrir le fonctionnement et les limites d'une Unité d'Hébergement Renforcée (UHR).
- ☞ Appréhender les outils d'évaluations spécifiques à l'UHR (tels le NPI-ES et du CMAI : échelle d'agitation de Cohen-Mansfield).
- ☞ Identifier les besoins spécifiques des personnes âgées désorientées.
- ☞ Elaborer un projet d'accompagnement au quotidien avec la personne, son entourage et les différents intervenants.
- ☞ S'approprier les techniques de soins et de communication adaptées aux personnes malades atteintes de démence sévère.
- ☞ Expérimenter des techniques de communication verbale et non-verbale à l'aide des approches non-médicamenteuses.

## Contenu

### 1 Les spécificités des UHR

- Le contexte de développement des UHR.
- Le cadre législatif des UHR.
- Les objectifs et les enjeux d'une Unité d'Hébergement Renforcée.
- Les recommandations de l'HAS.

### 2 Les outils d'évaluation en UHR

- Leurs intérêts et objectifs.
- Le NPI-ES.
- L'échelle d'agitation de Cohen-Mansfield.

### 3 La prise en compte des besoins du résident

- L'histoire de vie et le recueil de données.
- L'évaluation des besoins et attentes.
- Les besoins et les désirs de la personne âgée désorientée.
- La motivation de la personne admise en UHR.
- L'implication et le rôle de la famille.

### 4 Les techniques de communication et les approches non médicamenteuses

- Les techniques de communication verbale et non-verbale adaptées aux personnes malades atteintes de démence sévère.
- Les savoir-être et savoir-faire au quotidien pour l'accompagnement des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou apparentée.
- Les ateliers thérapeutiques :
  - Les approches sensorielles et motrices.
  - Les approches portant sur la cognition.
  - Les approches occupationnelles
  - Les approches psycho-sociales.

### 5 L'accompagnement thérapeutique et de soins du résident

- L'élaboration d'un programme d'activités cohérent avec le profil des résidents et leurs objectifs.
- L'établissement d'un projet individuel d'activités conforme à l'histoire, aux envies et au rythme du résident s'appuyant sur son parcours et son histoire de vie.
- L'organisation d'évènements exceptionnels pour le maintien du lien social des personnes accueillies.
- L'évaluation des activités proposées par l'observation des réactions des résidents.
- La retranscription des résultats de l'évaluation dans le dossier du résident et les transmissions d'équipe.

## Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation



**Public**  
Équipe pluridisciplinaire de l'UHR



**Pré-requis :**  
Maîtriser les fondamentaux de la prise en soins d'une personne malade d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée



**Durée**  
2 jours, soit 14h (en présentiel)



**Formateur(trice) présent(e)**  
Formateur(trice) spécialisé(e)



**Nombre de participants (intra)**  
De 3 à 12 personnes



**Matériel nécessaire**  
Aucun.

### Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques réalisés en pédagogie active
- Echanges sur les pratiques actuelles
- Analyse de pratiques
- Diaporama (transmis aux participants).
- Vidéoprojecteur et ordinateur
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

### Modalités et délai d'accès

De 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)

### TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

**Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?**

**Vous êtes en situation de handicap ?**  
Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

**Carine ANCIAUX**

Présidente, Référente handicap  
Référente pédagogique et numérique  
**Aurélie Fauchet et Claire Royer**  
Assistantes administratives

